

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

## **Fiche de poste détaillée**

**N° du poste** : PR 0000

**Section(s) CNU ouvertes au recrutement** : 27

**N° Galaxie** : (complété par DRH lors enregistrement Galaxie)

**Enseignement** : cycle ingénieur en informatique

**Descriptif détaillé des enseignements** :

La personne recrutée rejoindra l'équipe pédagogique de l'École Supérieure d'Ingénieurs de Rennes (ESIR). Dans ce cadre, le ou la candidate sera appelé(e) à s'impliquer fortement dans la conception, la mise en place, et le pilotage des enseignements fondamentaux d'informatique du cycle ingénieur de l'école. Le profil d'enseignement est ouvert, le département ayant des besoins dans plusieurs matières, parmi lesquelles le génie logiciel, l'ingénierie du web, les infrastructures *cloud*, les systèmes, etc.

La personne recrutée sera par ailleurs appelée à prendre des responsabilités pédagogiques ou d'intérêt général au sein de l'école, en y apportant une vision ambitieuse et novatrice au service de la stratégie de développement de l'ESIR. Selon les responsabilités prises, le ou la candidate devra, par exemple, contribuer à faire vivre et développer les partenariats internationaux (en particulier pour la mobilité étudiante), les partenariats industriels de l'école, contribuer à l'évolution des programmes d'enseignement et à l'innovation pédagogique (y compris lien formation-recherche), à définir et suivre une politique de recrutement des

étudiants et apprentis, en lien étroit avec la direction et les autres responsables de formation.

La personne recrutée devra notamment avoir eu précédemment une implication forte dans la coordination des enseignements, ainsi qu'idéalement une solide expérience d'animation d'une filière pédagogique au sein d'un établissement ou d'une composante délivrant des masters ou diplômes d'ingénieur.

Le ou la candidate pourra être amenée à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise et devra être mesure d'utiliser des ressources pédagogiques en ligne. La personne candidate doit également être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

Composante d'enseignement : ESIR

Directrice : Prof. Marylise Buron

Tel direction : +33 2 23 23 66 41

Email direction : [marylise.buron@univ-rennes1.fr](mailto:marylise.buron@univ-rennes1.fr)

Site internet de la composante d'enseignement : <https://esir.univ-rennes1.fr/>

## **Recherche** :

### **Description du laboratoire :**

Le candidat ou la candidate rejoindra l'IRISA (Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires, UMR 6074). L'IRISA, créé en 1975, est aujourd'hui le plus grand laboratoire de recherche français (850+ personnes) dans le domaine du numérique et des technologies de l'information. Le laboratoire bénéficie de 8 tutelles : Centrale Supélec, CNRS, ENS Rennes, IMT Atlantique, Inria, INSA Rennes, Université de Bretagne Sud et Université de Rennes 1. L'IRISA est structuré selon 7 départements scientifiques, qui couvrent l'ensemble des thématiques du numérique et des technologies de l'information : systèmes à grande échelle ; réseaux ; architecture ; langages et génie logiciel ; signal, image, robotique ; médias et interactions ; connaissances et données ; et 8 axes transverses : cybersécurité ; intelligence artificielle ; robotique & drones ; informatique durable ; environnement & écologie ; santé & biologie ; art, culture & patrimoine ; transport.

### **Descriptif détaillé des activités de recherche :**

Le candidat ou la candidate devra avoir une solide expérience en recherche dans le domaine de l'informatique, attestée par une liste de publications internationales dans des conférences et/ou revues scientifiques à forte visibilité. Il est attendu du candidat ou de la candidate de posséder une forte expérience et reconnaissance internationale

(collaborations scientifiques, projets européens, comités d'organisation de manifestations internationales, comités de programme de conférences réputées...), ainsi qu'une implication dans l'animation ou l'évaluation de la recherche au niveau national. Une expérience de mobilité internationale au cours de la carrière serait appréciée.

Le candidat ou la candidate s'intégrera dans une équipe d'un des départements de l'IRISA. Une attention particulière sera portée au projet d'intégration proposé. Une implication dans la vie du laboratoire est également attendue de la part du candidat ou de la candidate, notamment à travers la participation aux responsabilités collectives scientifiques, ainsi qu'une implication dans les initiatives locales ou de site en lien avec les activités de recherche.

Laboratoire de recherche : IRISA

Directeur : Dr. Guillaume Gravier

Responsable département D1 : David BROMBERG ([david.bromberg@irisa.fr](mailto:david.bromberg@irisa.fr))

Responsable département D2 : Yann BUSNEL ([yann.busnel@irisa.fr](mailto:yann.busnel@irisa.fr))

Responsable département D3 : Steven DERRIEN ([steven.derrien@irisa.fr](mailto:steven.derrien@irisa.fr))

Responsable département D4 : Nicolas MARKEY ([nicolas.markey@irisa.fr](mailto:nicolas.markey@irisa.fr))

Responsable département D5 : Éric MARCHAND ([eric.marchand@irisa.fr](mailto:eric.marchand@irisa.fr))

Responsable département D6 : Damien LOLIVE ([damien.lolive@irisa.fr](mailto:damien.lolive@irisa.fr))

Responsable département D7 : Élisabeth FROMONT ([elisa.fromont@irisa.fr](mailto:elisa.fromont@irisa.fr))

Site internet du laboratoire : <https://www.irisa.fr>

### **Moyens à disposition :**

#### **Moyens matériels :**

Le/La professeur.e des universités nouvellement nommé.e pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

#### **Moyens humains :**

*Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.*

### **Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appli Galaxie)**

#### **Pièces justificatives :**

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de

recrutement par concours des professeurs des universités, consultable à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat.e.s à la mutation ou au détachement, séparé.e.s pour des raisons professionnelles de leur conjoint.e et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

**Dématérialisation de la candidature :**

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appliquatif Galaxie, entre le 24 février 2022 (10h heure de Paris) et le 31 mars 2022 (16h heure de Paris).